

SOL COULÉ AXXX

Intéressé par une formation au Centre de Formation Mercadier à Aix-en-Provence ?

Renseignements & Programmes sur : <https://www.mercadier.fr/centre-formation-mercadier.htm>
centre-formation-decoration @ mercadier.fr ou par téléphone au +33 4 84 25 28 52

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 93.13.15530.13 auprès de la Préfecture de la Région PACA. Etablissement de Formation référencé dans le DataDock.

Besoin d'un conseil technique en ligne par notre Centre de Formation ?

Assistance Technique Centre de Formation

0 899 49 4004

Service 0,80€/min
+ prix appel

DESCRIPTION DU PRODUIT

Le 'sol coulé' AXXX est un produit à base de sulfate de calcium (anhydrite), teintée dans la masse, auto-lissant et auto-nivellant, extrêmement lisse et à prise rapide. La technologie de fluidifiants hautes performances permettent un excellent lissage.

- Cette finition homogène présentant une surface très lisse et douce offre à l'utilisateur un sol décoratif d'une grande dureté et esthétique.
- Sa formule avec des matières premières innovantes lui confère à la fois des propriétés décoratives par la finesse de son grain, ainsi qu'une haute résistance mécanique (adapté au trafic intense/lieux public). Avec son excellente finition très lisse et sa formulation, il représente une nouvelle génération de 'sols coulés avec de très faible tension (peu de retrait).
- De consistance fluide, il peut être mis en œuvre facilement et permet la réalisation rapide de sols intérieurs.
- Les 'sols coulés' à base anhydrite sont une solution rapide et idéale pour réaliser des surfaces que ce soit en rénovation ou en habitat neuf.
- Appliqué sur une épaisseur de 3 à 10mm, il permet de travailler sur la plupart des supports et sur carrelage existant.

DOMAINES D'APPLICATION

- Intérieur (excepté pièces humides ou sols avec remontées capillaires/humides)
- Chapes hydrauliques (ciment, à l'exclusion des chapes légères)
- Chapes Anhydrites
- Carrelage (nous consulter pour les préparations et primaires adéquats)
- Ragréage fibré
- Convient aux planchers chauffants à eau chaude et aux chauffages sol électriques à basse température.
- Ne convient pas aux pièces humides (salle de bain...) et toute utilisation avec un risque d'humidité.
- Ne convient pas aux caves et plein pied dans les vides sanitaires, s'il y a un risque de remontée capillaire.
- Ne convient pas aux plancher radiants et aux planchers refroidissants (risque condensation, point de rosée).
- Autres supports : nous consulter

NB : Comme pour nos autres coulés, en cas de plancher chauffant neuf les premières mises en chauffe et essais doivent être faits avant le 'sol coulé'. Dans tous les cas le sol chauffant doit être totalement arrêté au moins 48 heures avant et ne peut être remis en marche qu'au minimum 48h après coulé.

Le 'sol coulé' AXXX ne doit pas entrer en contact avec l'isolation et les tuyaux de chauffage à cause du risque de corrosion. Ceci vaut particulièrement pour les tuyaux de chauffage en acier galvanisé.

OUTILS NECESSAIRES

- Verre doseur, 3 seaux de gâchage de taille adaptée (30 litres environ) ou poubelles 50/100l (à fond et bords plats), lisseuse flamande, fouet mélangeur (monté sur une perceuse à variateur), tamis de maçon «N°12», matériel de ponçage (monobrosse et disques PAD blanc).
- Les outils se nettoient à l'eau immédiatement après utilisation.
- Équipe idéale d'application : 4 personnes (à augmenter selon surface du chantier) : 2 préparent les mélanges pendant qu'une personne transporte les « gâchées » / les verse progressivement sur le sol et la dernière applique à la flamande. Cela permet de travailler rapidement et d'enchaîner les coulés en limitant les reprises de matières.
- Peut s'appliquer à la pompe et au mélangeur mécanique – Pour cela, nous consulter

PRÉPARATION DU SUPPORT & PRIMAIRE

- Le support doit être résistant, non friable, stable, sec et cohésif : le support devra avoir une cohésion interne au moins supérieur à 1 MPa.
- La surface doit être dépoussiérée, propre, saine et débarrassée des parties non adhérentes et exempte de tout produit susceptible de nuire à l'adhérence : huile, graisses, la peinture, le plâtre, la laitance du béton et les traces de colle. Les éliminer par nettoyage et/ou grenailage et/ou ponçage.
- Reboucher les trous avec un produit adapté.
- Réparer les fissures localisées du support par un produit adapté selon les DTU en vigueur.
- Si votre support est fissuré sur une grande superficie, ou irrégulier nous vous conseillons d'utiliser soit :
 - ✓ Un ragréage fibré P4S au préalable afin de niveler la surface. Ceci facilitera l'application et contribuera à un rendu plus esthétique. Les fissures devront être dans tous les cas préalablement réparés.
 - ✓ Une résine bi-composant époxy tramée et sablée (voir le résumé des Primaires).
- Installer impérativement des bandes de joint périphérique sur le pourtour des pièces, aux angles sortants ainsi que sur le pourtour des poteaux, afin de permettre la dilatation correcte du béton et limiter le risque d'apparition de microfissures. **L'épaisseur des bandes de joint périphérique doit être proportionnelle à l'épaisseur du coulé en mm** (ex : sol coulé de 5 mm = bandes de joint périphérique de 5 mm d'épaisseur).
- Respecter les joints de dilatation ou de fractionnement existants des chapes ou des dalles en installant des profilés et couler de part et d'autre de ceux-ci.
- Au niveau des boiseries, protéger le bois avec une bande de masquage en plastique afin d'éviter le gonflement de celui-ci pendant l'application (Araser la bande après séchage).
- Sur tous les supports, appliquer le primaire adapté (temps de recouvrement, cf. Fiche Technique du primaire)
- Spécificités par supports :
 - ✓ **Carrelage** : sonder la cohésion des carreaux, retirer les carreaux descellés et reboucher leurs emplacements. Nettoyer à la lessive 'St Marc' votre sol carrelé afin d'ôter tout reste de graisse et d'assurer une meilleure adhérence. Bien rincer ensuite et laisser sécher. Un surfacage (ponçage) du carrelage est vivement conseillé afin de permettre une meilleure accroche du système.
 - ✓ **Chape Hydraulique (ciment, à l'exclusion des chapes légères...)** : attendre au minimum 28 jours, conformément au D.T.U. avant recouvrement et sonder l'humidité résiduelle du support (un taux d'humidité inférieur 4.5% est nécessaire).
 - ✓ **Chape adjuvantée** : permet en général un recouvrement plus rapide, se référer à l'Avis Technique du Fabricant de la chape.
 - ✓ **Plancher chauffant neuf** : les premières mises en chauffe et essais doivent être faites avant le 'sol coulé'. Le sol chauffant doit être totalement arrêté au moins 48 heures avant et ne peut être remis en marche qu'au minimum 48h après coulé.
 - ✓ **Plancher chauffant à eau chaude** : mise en chauffe préalable impérative (se référer Avis Technique du Fabricant).
 - ✓ **Plancher chauffant électrique basse température** : arrêter impérativement celui-ci 48 heures au préalable avant la pose du 'sol coulé'.
 - ✓ **Chauffage ambiant** : arrêter la veille de l'application.
 - ✓ **Chape Anhydrite (Sulfate de Calcium...)** : attendre au minimum 8 semaines, conformément au D.T.U. avant recouvrement et sonder l'humidité résiduelle qui doit être inférieure à 0.5% conformément aux Fiches Techniques du fabricant de chapes (test bombe à carbure ou mesure à l'aide d'un humidimètre). La chape devra être poncée puis aspirée.
 - ✓ **Ragréage** : employer un ragréage fibré classé P4S, et attendre au moins 7 jours de séchage/durcissement avant recouvrement, sonder l'humidité résiduelle du support (un taux d'humidité inférieur 4.5% est nécessaire).

Résumé des Primaires

<ul style="list-style-type: none"> • Ragréages, Chapes hydraulique ou autres supports poreux ou dans certains cas de supports « abimés » 	<ul style="list-style-type: none"> • Primaire Sablé Multi-Support en respectant les consommations indiquées pour un sol coulé ou • Primaire Résine Epoxy Sablé (impératif en cas de supports abimés) ou • Ragréage fibré MERCADIER + Primaire Sablé Multi-Support
<ul style="list-style-type: none"> • Carrelage & carreaux de ciment intérieur ou dans certains cas anciennes chapes non poreuses, anciennes terres cuites (après dégraissage). 	<ul style="list-style-type: none"> • Primaire Sablé Multi-Support ou • Primaire Résine Epoxy Sablé
<ul style="list-style-type: none"> • Chapes anhydrites (la réception de la chape ainsi que sa finition doit être effectuées par le chapiste préalablement : attention au farinage notamment) 	<ul style="list-style-type: none"> • Primaire Sablé Multi-Support : Le support doit être dépourvue de laitance et dépoussiéré. Le taux d'humidité de la chape doit être inférieur à 0.5% (test de la bombe a carbure ou mesure à l'aide d'un humidimètre). Appliquer une première couche diluée à 20% et passer ensuite une deuxième couche non diluée (respecter le rendement préconisé)

PRÉPARATION DU MELANGE

- Secouer énergiquement la dose colorante (concentré) afin d'obtenir une couleur homogène.
- Transvaser ensuite dans le seau de gâchage et compléter avec de l'eau à température ambiante pour obtenir un mélange de liquide total (eau + dose colorante) **égal au poids indiqué dans le tableau en fin de fiche technique.**

ATTENTION :

- ✓ Un rajout d'eau supplémentaire aux proportions indiquées ci-dessus, pourrait entraîner des raccords de gâchées plus importantes (différences de couleurs) ainsi que l'apparition de fissures et autres problèmes techniques.
- ✓ Un manque d'eau pourrait entraîner un mélange moins onctueux et ainsi un produit qui ne se tend pas correctement.
- Assurez-vous que vous avez bien prélevé tout le pigment en rinçant plusieurs fois votre flacon de dose colorante dans l'eau de gâchage.
- Mélanger à nouveau l'ensemble afin d'obtenir un liquide (dose colorante + eau de gâchage) homogène.
- Verser la poudre progressivement dans le liquide homogène coloré tout en mélangeant à l'aide du fouet (à 300-500 tr/min environ). Ne pas hésiter à racler les bords et le fond du seau (à l'aide d'une spatule Maryse) dans lequel le mélange est réalisé afin d'obtenir un mélange fluide et homogène (sans grumeaux). **Cette opération ne doit pas durer plus de 3 min.**
- Le produit ainsi mélangé doit être passé au tamis de maçon « N°12 » afin d'éliminer tout grumeau résiduel.
- Laisser reposer le mélange pendant 3-5 min afin de laisser les bulles disparaître (les bulles sont engendrées par l'action mécanique lors du mélange).
- Ce processus étant à répéter pour chaque kit (« gâchée »), il conviendra à partir de ce point de couler le produit en boucle jusqu'à la fin du chantier.

MISE EN OEUVRE

- Température idéale de mise en œuvre : +15 à +25°C (ne pas dépasser ces T° au risque de mauvais de tendu du produit)
- Température du sol minimale pour la mise en œuvre : +10°C
- Durée pratique d'utilisation : 15 à 20 minutes une fois le mélange effectué (pour une température de +20°C, un taux d'humidité ambiant de 65% et une épaisseur de couche de 5mm)
- Humidité relative de l'air ambiant : inférieur à 65%
- Définir l'épaisseur d'application souhaitée et donc la surface à couvrir par 'gâchée' (cf. tableau # Rendement)
- Afin d'obtenir le rendu le plus homogène possible et éviter les raccords entre gâchées, les coulées doivent s'enchaîner rapidement. Aussi, une fois le produit mélangé et reposé, brasser le mélange pendant 15 secondes juste avant l'application (cela doit se faire manuellement à l'aide d'une grande spatule en inox par exemple) de manière à ré homogénéiser le mélange.
- Verser doucement le mélange sur le sol.
- La gâchée la plus fraîche (consistance plus fluide) viendra légèrement déborder sur la précédente afin d'égaliser la surface.
- A l'aide de la taloche flamande, aider le produit à se mettre en place et lui permettre d'aller dans les angles...
- Soigner particulièrement le raccord avec le bas des murs.
- Si la couleur du produit ne paraît pas homogène lors de l'application, utiliser la flamande pour l'homogénéiser avant la prise du produit.
- Éviter une exposition au vent et au soleil au moment de l'application et pendant le séchage. Fermer les volets ou occulter les vitres et éviter les courants d'air. Bloquer les courants d'air sous les portes afin d'éviter le risque de faïençage à ces endroits.

SÉCHAGE FINAL / PONCAGE

- Le produit doit être protégé du gel, du vent et du soleil pendant sa prise et son durcissement. Ne pas utiliser de bâches, cartons, tapis, qui empêcherait le produit de sécher dans de bonnes conditions.
- Les délais sont indiqués pour une température ambiante de 20°C et peuvent varier selon les conditions de mise en œuvre.
 - Délai d'attente avant la circulation piétonne (de préférence en chaussettes) : le lendemain
 - Dès que la surface du revêtement a suffisamment durci (vérifier le taux d'humidité résiduel à l'aide d'un humidimètre), et au minimum 48h après coulé (selon les conditions d'humidité, de température et l'épaisseur appliquée), « pader » le revêtement à l'aide d'une monobrosse (seulement avec un PAD blanc) afin d'obtenir une surface encore plus douce et fermée. Une micropoussière très fine se développe, celle-ci doit absolument être aspirée à l'aide d'un aspirateur.
 - Remettre en chauffe (chauffage au sol ou ambiant) au plus tôt 48 heures après application et de façon progressive, car une différence de température entre le support et l'air ambiant peut créer de légères microfissures (inférieures à l'épaisseur d'un cheveu). Ceci doit être effectué avant application des protections.
 - Le 'sol coulé' AXXX atteindra sa capacité de résistance mécanique maximale après 28 jours.

FINITION / PROTECTION ET TRAITEMENT

- Un traitement de la surface avec l'un de nos produits de finition devra impérativement être effectué.
- Le traitement choisi varie en fonction de l'utilisation faite des lieux (cf. synthèse des finitions, nous consulter) et contribue à la longévité de la réalisation.
- Le traitement de finition devra être effectué au plus tôt 3 jours après coulage et après vérification du taux d'humidité résiduel dans le sol coulé. **Il est impératif de vérifier au préalable, le taux d'humidité résiduel (inférieur à 1%) à l'aide d'un humidimètre, la température du sol et la température ambiante (voir Fiche Technique des protections) :**
- Protéger le 'sol coulé' AXXX avec un système adapté à votre réalisation :
 - ✓ Imprégnateur et Vernis Mono-Aqua pour les pièces à vivre
 - ✓ Imprégnateur et Vernis Bi-Aqua pour les zones à grand passage.

Concernant l'application de l'imprégnateur, la technique d'application est différente des autres 'sols coulés'. Se référer aux Fiches Techniques du système imprégnateur + vernis

- Mise en service : attendre 1 semaine minimum pour un trafic normal après séchage du système de protection. Pendant les 10 premiers jours prendre quelques précautions :
 - ✓ Ne pas couvrir, ne pas disposer de tapis, ne pas déplacer de meubles lourds, nettoyer à sec (aspirateur ou balai).
- Un entretien régulier est nécessaire. Sa fréquence variera en fonction de l'utilisation faite du lieu et de la finition sélectionnée. Afin de préserver le produit et sa finition, il est conseillé de :
 - ✓ Fixer des tampons en feutre sous les pieds des meubles, chaises etc. ...
 - ✓ Ne pas laisser stagner les tâches d'eau colorée, de gras..., les essuyer le plus vite possible
 - ✓ Nettoyer les surfaces avec le Shampooining Nettoyant de la gamme Mercadier (entretien du sol régulier) et voir Fiche Technique des vernis de protection pour toutes informations concernant l'entretien de votre sol.

RENDEMENT & CONDITIONNEMENT & CONSERVATION

- Rendement : 1,7kg / m² / mm
- Sur support lisse 3mm / Sur carrelage de 5 à 7mm en fonction de la profondeur et de la largeur des joints.
- Formats : le kit comprend :
 - ✓ Un seau de poudre 25kg
 - ✓ Une dose colorante
- Les produits se conservent 6 mois dans leur emballage d'origine, non ouvert, à l'abri de l'humidité et de la chaleur.

Surface recouvrable avec un kit en fonction de l'épaisseur :

Épaisseur (mm)	3	4	5	6	7	8	9	10
Surface couverte (m ²)	4.9	3.7	2.9	2.5	2.1	1.8	1.6	1.5

PROPRIÉTÉS MECANIQUES

- Le 'sol coulé' AXXX atteindra sa capacité de résistance mécanique maximale après 28 jours.
- Essai de résistance en flexion / compression : détermine le poids limite avant rupture du matériau en flexion et en écrasement.

Résistances mécaniques du 'sol coulé' AXXX

ESSAIS	RESISTANCE en MPa
Compression	C40
Flexion	F10

- Ces valeurs sont des ordres de grandeurs d'essai en laboratoire. Elles peuvent être sensiblement modifiées par les conditions de mise en œuvre.
- Par exemple, les résistances à la compression de nos 'sols coulés' peuvent être classés suivant un index qui représente un indice de performance (résistance à la compression) :
- **SC+** = index 100
 - **RBX** = index 102
 - **AXXX** = index 159
- Les mesures ont été effectuées sur des chantier réels. Ces tests ne sont donc pas normés et ne peuvent en aucun cas faire office de garantie.

ASTUCES

- Afin de faciliter le déroulement du chantier, penser à préparer tous les seaux de gâchage (dose colorante + eau) de chaque kit avant le début du chantier et la première coulée. Respecter nos abaques en fin de document.
- Pour évaluer l'épaisseur déposée, raisonner à « l'envers » : il est difficile de juger de l'épaisseur déposée de produit. Il est en revanche plus simple de se fixer la surface à couvrir avec la quantité d'un seau afin de s'assurer que l'on dépose la bonne épaisseur de produit.
- Utilisation d'une perceuse pour mélanger ou d'un malaxeur avec un fouet (nous consulter si besoin ou voir notre site internet). Eviter la turbine qui peut apporter de l'air et favoriser le bullage.

PRODUITS ASSOCIÉS

- Primaire Sablé Multi-Support
- Résine Bi-Composante Epoxy + Sable de silice
- Ragréage Fibré Mercadier
- Systèmes de protections (imprégnateur et vernis)

RECOMMANDATIONS ET MISES EN GARDE

- Consulter la version la plus récente de cette Fiche Technique (voir site internet). Notre service de Vente à Distance et nos revendeurs sont à votre disposition pour toute précision complémentaire.
- Les revêtements décoratifs type 'béton ciré' sont des matériaux présentant un aspect continu, avec très peu de joints & fractionnements. Malgré une certaine souplesse, ils peuvent accepter certaines déformations du support, mais dans une certaine mesure. Le matériau décoratif est donc (comme peintures et autres enduits décoratifs) sensible aux mouvements du support. En cas de mouvement différentiel important de celui-ci, il peut arriver que des fissures apparaissent, et ce, malgré tout le soin apporté à votre travail lors de l'application.
- Les garanties de bonne tenue et de longévité ne peuvent être acquises qu'en cas d'utilisation du système complet de la gamme Mercadier (primaire, produit et finition) et du strict respect du mode d'emploi de ce système ainsi que des recommandations d'entretien. Notre responsabilité ne saurait donc d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements et n'utilisant pas l'intégralité de notre système.
- Les informations, astuces et conseils relatifs à l'utilisation finale des produits MERCADIER, sont fournis en toute bonne foi. Ils se fondent sur la connaissance et l'expérience que la Société MERCADIER a acquise à ce jour de ses produits lorsqu'ils ont été convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou toute recommandation écrite ou conseil donné n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés. Les couleurs & aspects figurant sur nos nuanciers sont indicatifs et ne peuvent pas être considérés comme contractuels. Il en est de même pour les panneaux présentés en magasin. Dans la limite du possible, il est préférable d'utiliser des lots identiques. Ces produits ont en effet un rendu final nuancé qui peut aussi varier en fonction conditions d'application (geste de l'applicateur, température etc.).

HYGIENE ET SECURITÉ

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 : Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.



Conformément à la nouvelle réglementation française qui impose des valeurs limites du taux de COV (Composé Organique Volatil), présent dans les produits de la construction ce produit Mercadier respecte l'environnement. Cette réglementation impose que les produits de la construction et de décoration doivent être munis d'une étiquette indiquant de façon simple et lisible, leur niveau d'émission en polluants volatils (COV).

*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Grille générale des couleurs disponibles et pesées précises pour préparer l'eau de gâchage : eau + dose colorante (kg de liquide teinté pour un seau de 25kg de poudre)

Pour un produit plus fluide et un meilleur rendu / temps d'ouverture, une flexibilité d'ajout de 200g (0.200 kg) d'eau est possible par chaleur entre 21 et 25°C

NONZA	5,08
CORDILLERA	5,09
DONKEY	5,14
GRIBI	4,94
MOON	5,29
GAZOU	5,05
HIVER	4,99
FROCK	4,98
OPERA	5,00
SO BRITISH	5,19
MARNE	5,60
ASWAN	5,40
SABOR	5,56
MILNA	5,53
CRASPEDIA	4,99
ZEROUZI	5,21
GIVRE	5,37
TAHINI	5,21
QAMSAR	5,74
COFETE	5,31

NB : pour une dose d'essai de 2.5kg de poudre AXXX, la quantité de liquide teintée du tableau ci-dessus (eau + dose colorante) est à diviser par 10.